

PAGES LOCALES D'AFRIQUE DU SUD-EST

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DE L'INTERRÉGION

Êtes-vous honnête ?

**Carl B. Cook, deuxième conseiller
dans la présidence de l'interrégion**

J'avais 19 ans quand j'ai reçu mon appel missionnaire pour servir à Hambourg en Allemagne. L'évêque m'interviewa afin de m'aider à me préparer à entrer au temple avant de servir ma mission. L'une des questions qu'il posa était, « Êtes-vous honnête dans vos relations avec vos semblables ? » Je m'étais arrêté pendant un instant, j'avais évalué mon honnêteté de mon point de vue, et pensivement répondit « Oui. »

J'étais allé au temple puis en Allemagne partager l'Évangile de Jésus-Christ avec les autres. Au fur et à mesure que j'étudiais les Écritures, enseignais l'Évangile, et servais Dieu, l'influence du Saint-Esprit augmentait dans ma vie. Mes pensées et attitudes commencèrent à changer. J'avais une meilleure compréhension de ce que Dieu attend de moi. Comme le décrit *Prêchez mon Évangile*, j'ai commencé à me faire une nouvelle idée de Dieu, de moi-même, et du monde (*Prêchez mon Évangile*, p. 63).

L'importance d'être complètement honnête

Un soir mon compagnon et moi étions entrain d'enseigner une leçon sur l'honnêteté, et une expérience qui eut lieu avant ma mission vint à mon esprit. En tant que jeune homme de 16 ans, j'avais réparé un vieux camion de ferme pour aller à l'école et au travail, mais c'était un défi permanent de continuer à le faire rouler. Mon ami et moi étions entrain de conduire sur une route de campagne et avions remarqué un camion semblable au mien, abandonné dans un champ à côté de certains vieux équipements. Le vieux camion était partiellement démonté et se rouiller. Nous avons remarqué qu'il avait une pièce qui manquait sur mon camion. Comme le camion dans le champ semblait être abandonné, je trouvai des excuses disant que personne ne laisserait cette pièce. Mon ami m'encouragea et nous enlevâmes la pièce du camion abandonné et l'avions mise sur mon camion. J'avais

justifié mon acte en pensant que le propriétaire n'avait sûrement pas besoin de la pièce, et que moi, j'en avais besoin.

Dans le champ de la mission, j'enseignais aux amis de l'Église que voler c'est prendre quelque chose qui ne t'appartient pas. Mon expérience de prendre autrefois cette pièce de camion rouillée inutile revenait en force à ma mémoire. Subitement, j'étais peiné par mon acte d'avoir pris cette pièce. Je sus que c'était un péché. L'Esprit m'a aidé à comprendre que du point de vue de Dieu, je n'avais pas été honnête. J'ai commencé à me repentir et à demander pardon à Dieu. Je me suis rendu compte que pour être un vrai serviteur du Seigneur, pour enseigner les principes de l'Évangile et pour témoigner avec puissance, je dois vivre ces principes.

À la fin de ma mission, je suis rentré à la maison avec la volonté de faire la restitution intégrale pour réparer mon forfait et finir ma repentance. Ma première semaine à la maison, je suis allé au bureau d'archives du comté pour voir qui était propriétaire de cette ferme d'où j'avais pris la pièce du camion. J'ai trouvé le nom et l'adresse du propriétaire et je suis allé chez lui dans une communauté avoisinante afin d'arranger les choses. Un vieux monsieur me salua à la porte et j'ai expliqué ce que j'avais fait cinq ans auparavant. Il sembla surpris par ma confession et commenta rapidement, « Oh, c'est bien. » Il minimisa la situation et me rassura que ce n'était pas un problème. Je m'arrêtai et lui dis, « Bien, c'est un problème pour moi. J'ai pris quelque chose qui ne m'appartenait pas. Je voudrais réparer les choses. S'il vous plaît, voudriez-vous prendre cet argent pour me permettre de payer la dette que je dois payer ? » Il prit gentiment l'argent puis je suis parti.

Évaluer l'honnêteté du point de vue de Dieu

De cette expérience, j'ai appris une leçon précieuse. Il n'y a qu'une seule façon d'évaluer notre honnêteté, et cela c'est du point de vue de Dieu.



Carl B. Cook

L'ÉGLISE DE DIEU

Le peuple d'Ammon qui était compté parmi le peuple de l'Église de Dieu se « distinguait pour leur zèle envers Dieu, et aussi envers les hommes ; car ils étaient parfaitement honnêtes et droits en tout ; et ils furent fermes dans la foi du Christ, jusqu'à la fin » (voir Alma 27:27).

Nous ne pouvons pas déterminer correctement l'honnêteté de nos actes de notre propre point de vue, du point de vue de nos amis, ou des points de vue des gens dans notre communauté.

Dieu est juste et honnête en toutes choses, et il exige la même chose de nous. Comme Alma dit, « Il ne peut marcher dans des sentiers tortueux ; et il ne dévie pas non plus de ce qu'il a dit ; et il n'a pas non plus la moindre tendance de tourner de la droite vers la gauche, ou de ce qui est bien vers ce qui est mal ; c'est pourquoi son chemin est une même ronde éternelle » (voir Alma 7:20).

Si nous désirons vivre dans la présence de Dieu, nous devons changer et devenir semblable à lui. Nous ne pouvons pas trouver des excuses, ou justifier l'un ou l'autre de nos comportements qui sont en opposition envers Dieu. Nous devons nous regarder nous-mêmes et nos actes comme Il les voit.

Notre manuel *Principes de l'Évangile* nous aide à évaluer l'honnêteté de nos actes du point de vue de Dieu :

Mentir est malhonnête

« Mentir est le fait de tromper intentionnellement les autres. Rendre de faux témoignage est une forme de mensonge. Le Seigneur donna ce commandement aux enfants d'Israël : 'Tu ne porteras point de faux témoignage contre ton prochain' (Exode 20:16). Jésus aussi enseigna ceci quand il était sur terre (voir Matthieu 19:18). Il y a plusieurs autres formes de mensonge. Quand nous disons des contrevérités, nous sommes coupables de mensonges. Nous pouvons aussi intentionnellement tromper les autres par un geste ou une apparence, par le silence, ou en disant seulement une partie de la vérité. Chaque fois que nous amenons les gens de quelque manière que ce soit à accepter quelque chose qui n'est pas vraie, nous ne sommes pas honnêtes. »

Voler est malhonnête

« Jésus enseigna 'tu ne voleras pas' (voir Matthieu 19:18). Voler est le fait de prendre quelque chose qui ne nous appartient pas. Quand nous prenons ce qui appartient à quelqu'un d'autre ou à un magasin ou à la communauté sans permission, nous volons.

Prendre de la marchandise ou des fournitures de l'employeur c'est voler. Copier de la musique, des films, des photos, ou un texte écrit sans la permission du titulaire des droits d'auteurs est malhonnête et est une forme de vol. Accepter plus de monnaie ou de biens qu'on devrait avoir est malhonnête. Prendre plus que notre part de quelque chose c'est du vol. »

Tricher est malhonnête

« On triche quand on donne moins que ce qu'on doit, ou quand on prend quelque chose qu'on ne mérite pas. Certains employés volent leurs employeurs en ne travaillant pas à leurs temps pleins ; pourtant ils acceptent un plein salaire. Certains employeurs ne sont pas équitables envers leurs employés ; ils leur payent moins qu'ils ne devraient. Satan dit, 'Prenez l'avantage sur quelqu'un à cause de ses paroles, creusez une fosse pour votre prochain' (voir 2 Néphi 28:8). Prendre un avantage indu est une forme de malhonnêteté. Rendre un service ou une marchandise inférieur c'est tricher. »

Nous ne devons pas excuser notre malhonnêteté

« Les gens utilisent beaucoup d'excuses pour avoir été malhonnêtes. Les gens mentent pour se protéger et pousser les autres à les considérer. D'autres trouvent des excuses pour le vol, pensant qu'ils méritent ce qu'ils prennent, ont l'intention de le retourner, ou en ont plus besoin que le propriétaire. D'autres trichent pour avoir des bonnes côtes en classe ou parce que 'tout le monde le fait', ou pour prendre sa revanche.

« Ces excuses et plusieurs autres sont données comme des raisons pour justifier la malhonnêteté. Pour le Seigneur, il n'y a pas de justifications acceptables. Quand nous nous justifions nous-mêmes, nous trichons à nous-mêmes et l'Esprit de Dieu cesse d'être avec nous » (*Principes de l'Évangile*, 2009, 179-182).

Nous ne pouvons pas justifier notre malhonnêteté en pensant que les autres autour de nous sont malhonnêtes. Nous ne pouvons pas contrôler ce que les autres font, mais nous devons contrôler ce que nous faisons.

Sheldon F. Child résume les principes d'honnêteté et d'intégrité de cette façon :

« Les gens intègres et honnêtes non seulement pratiquent ce qu'ils prêchent, ils sont ce qu'ils prêchent. Et le Sauveur sert de parfait exemple » ("Be honest," *Nouvelle Ere*, Oct 2005, 7).

- « Quand on dit qu'on fera quelque chose, on le fait.
- Quand on prend un engagement, on l'honore.
- Quand on reçoit un appel, on le magnifie.
- Quand on emprunte quelque chose, on le retourne.
- Quand on a une obligation financière, on s'en acquitte.
- Quand on conclut un accord, on le garde. » (« Tenir parole », *L'Etoile*, Juillet 1997, 33-34)

Il y a des bénédictions temporelles que nous pouvons recevoir quand nous vivons avec intégrité, telles que trouver et conserver les emplois. Le président Brigham Young encouragea les pionniers saints à accroître en bonté, d'être honnêtes et fiables de sorte que les compagnies cherchant les employés pourraient dire, « Donnez-nous un Mormon » (*Enseignements de l'Église : Brigham Young*, 1997, 24). En tant que membres de l'Église nous pouvons tous bénéficier de l'effet cumulatif de l'honnêteté d'autres membres de l'Église.

Les bénédictions spirituelles découlant du fait d'être complètement honnête

Joseph B. Wirthlin insista sur les bénédictions spirituelles que nous pouvons recevoir. « Les récompenses de l'intégrité sont inestimables. L'une est l'indescriptible paix intérieure qui vient de la connaissance que ce que nous faisons est correct ; l'autre est l'absence de la culpabilité et de l'anxiété qui accompagnent le péché. Une autre récompense de l'intégrité est la confiance que ça peut nous donner en approchant Dieu... La récompense parfaite de l'intégrité c'est la compagnie constante du Saint Esprit... Vivons dignes de la confiance que le Seigneur a placée en nous » (*Finding Peace in Our Lives*, 1995, 193-94).

Quand nous incorporons des principes d'honnêteté dans notre vie, le Seigneur peut nous bénir avec la force et l'engagement croissants. J'ai visité le campus de l'Université Brigham Young à Provo, en Utah, et j'ai lu une déclaration en rapport avec l'honnêteté faite par Karl G. Maeser, un ancien président de BYU. Il dit, « Mettez-moi derrière les murs de prison – murs de pierre si haut, si épais, si ancrés dans le sol – il y a possibilité que d'une façon ou d'une autre que je sois en mesure de m'évader ; mais

mettez-moi par terre et tracer une ligne à la craie autour de moi et demandez-moi de donner ma parole d'honneur de ne jamais la traverser. Puis-je sortir de ce cercle ? Non, jamais ! Je mourrais d'abord. » (Dans Alma P. Burton, *Karl G. Maeser : Mormon Educator*, 1953, 71)

J'invite chacun de nous à évaluer son honnêteté. En nous posant nous-mêmes la question, « Suis-je honnête dans mes relations avec mes semblables ? », prions avec un cœur sincère d'être en mesure de nous voir nous-mêmes et nos actions comme Dieu les voit. Si nous ressentons la chagrin et la culpabilité, repentons-nous et changeons.

Je sais que si nous nous repentons vraiment nous recevrons les promesses décrites dans *Prêchez mon Évangile*. Nous ressentirons le pardon de Dieu et sa paix dans notre vie. Notre culpabilité et chagrin seront essuyés. Nous ressentirons l'influence de l'Esprit avec une abondance plus grande. Et quand nous passerons de cette vie, nous serons plus préparés à vivre avec notre Père Céleste et Son Fils (*Prêchez mon Évangile*, p. 62). Je sais que ces principes sont vrais. ■

LES NOUVELLES LOCALES

L'Église obtient une reconnaissance provisoire au Gabon – Leçons apprises

Par Jeffrey N. Clayton, conseiller juridique de l'interrégion d'Afrique du Sud-est

Après six ans d'intenses efforts, l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours a acquis une reconnaissance provisoire au Gabon. Agissant sous l'influence du Saint-Esprit, Jeff Clayton (Conseiller juridique de l'interrégion d'Afrique du Sud-est) et

le francophone David Larsen (Conseiller juridique assistant de l'interrégion) ont beaucoup contribué à l'obtention de la reconnaissance provisoire le 22 août 2012.

La reconnaissance provisoire permet à l'Église d'organiser des branches, d'appeler des

dirigeants de la prêtrise, de baptiser des nouveaux convertis et de mener la plupart de ses activités habituelles. Ceci est donc un pas important dans l'établissement de l'Église au Gabon.

Dans ses propres mots, le frère Clayton a dit « Les leçons apprises or réappprises quand on est au service du Seigneur » :

A. LEÇON UN : Nous sommes engagés dans l'œuvre du Seigneur

« Je lisais les Écritures il y a à peu près un mois, et j'ai lu le verset suivant, Alma 26:37 : 'Or mes frères, nous voyons que Dieu se souvient de tous les peuples, dans quelque pays qu'ils soient ; oui, il dénombre

son peuple, et ses entrailles de miséricorde sont sur toute la terre. Or, c'est cela ma joie, et mes grandes actions de grâces ; oui, et je rendrai grâces à mon Dieu à jamais. Amen.'

« L'Esprit m'a témoigné ce matin-là d'une manière puissante que Dieu se souvient de l'Afrique. C'est le temps de l'Afrique ! Chacun de nous ici en Afrique est béni de faire partie des merveilles de l'Évangile ... ceci est l'œuvre du Dieu et nous devons jamais l'oublier. »

B. LEÇON DEUX : Fais d'abord ton devoir comme dans la section 9 des Doctrine et Alliances

« On s'inquiétait et nous avons planifié ce voyage pour

le Gabon pendant plusieurs mois. Nous avons réfléchi, nous avons prié, nous avons essayé de savoir tout ce qui avait fait dans le passé.

« À Libreville [la capitale du Gabon], notre première visite était de nous renseigner auprès de notre avocat, sur tout ce qui pourrait nous aider à comprendre pourquoi les choses n'avaient pas marché dans le passé. Elle était très utile en nous indiquant le bon chemin.

« Sœur Larsen et le département de la communication ont réuni un excellent paquet de renseignements, en français, au sujet de l'Église, qui se sont avérés un instrument très important pour toucher les cœurs des responsables du gouvernement. »

*David Larsen
tenant l'accord
d'inscription
provisoire et
Jeff Clayton.*



C. LEÇON TROIS : Écouter les dirigeants de la prêtrise

« Le président de la mission de Kinshasa en République Démocratique du Congo, Brent Jameson, nous a recommandé de prendre avec nous Gaetan Kelounou, évêque de la paroisse de Talangai à Brazzaville en République du Congo. Né francophone, l'évêque Kelounou avait de nombreux contacts avec des gens au Gabon, qui se sont avérés indispensables dans notre effort. Il a apporté l'esprit et a travaillé sans relâche, souvent tard dans la nuit pour nous aider à faire ce que nous avions besoin de faire. Si nous n'avions pas suivi le conseil du président Jameson d'emmener l'évêque Kelounou avec nous, nous n'aurions pas réussi dans nos efforts. »

D. LEÇON QUATRE : Aller avec courage et foi

« En réfléchissant à notre voyage au Gabon, l'Esprit me dit clairement : 'Restez assez longtemps afin que le travail soit fait.' Ainsi, quand nous sommes partis pour le Gabon, nous avons fait la réservation pour une semaine entière, mais nous avons eu seulement deux rendez-vous. Nous ne savions pas à qui nous finirions à parler ; nous n'avions pas d'idée sur ce qui allait se passer. Mais nous étions allés, croyant que le Seigneur ouvrirait les portes et que quelque chose se passerait.

« À cause d'un malentendu, nous n'avions pas obtenu nos visas pour le Gabon. Normalement les compagnies d'aviation ne permettent à

personne de prendre l'avion de l'Afrique du Sud au Gabon sans visa. Joseph Mokoena, directeur interrégional des relations avec le gouvernement, vint à l'aéroport et nous annonça littéralement notre embarcation dans l'avion. Il avait appelé des représentants au Gabon afin que nous puissions obtenir nos visas là-bas. Avant d'obtenir l'approbation de l'autorité de la compagnie aérienne d'embarquer dans l'avion, nous sommes partis vers la porte d'embarquement. Nous ne savions pas qui nous contacterions quand nous serions arrivés au Gabon pour recevoir nos visas. Quand notre vol a été annoncé, nous espérions qu'ils nous laisseraient monter à bord et une fois arrivés là-bas, nous espérions trouver le moyen d'obtenir nos visas. »

E. LEÇON CINQ : Suivre les murmures de l'Esprit

« Pendant que je m'inquiétais et réfléchissais à propos de ce voyage, je sentis une impression claire que pour réussir, nous devions trouver les personnes que le Seigneur avait préparées pour nous aider à faire ce travail. Nous ne savions pas qui étaient ces personnes. Une autre impression claire que j'eue était que cela prendrait beaucoup de temps. Ainsi nous avons prévu une semaine entière à Libreville, quand bien même nous ne savions pas comment nous passerions tout ce temps. Il s'était avéré que si nous n'étions pas restés pendant une semaine, nous n'aurions pas eu des résultats positifs.

« Chaque jour, y compris le dimanche, la bonne ou les bonnes personnes surgissaient pour poser l'acte nécessaire permettant de continuer de progresser. Nous étions étonnés par le fait que les gens étaient placés sur notre chemin pour nous aider.

« Chaque jour apporta des impressions d'où aller et quoi faire pour être d'une plus grande influence. Pendant toute la semaine nous savions que nous faisons partie d'un miracle décrété. Nous avons jeûné un jour pour inviter les forces des cieux à toucher les cœurs de ceux qui traitaient notre demande. »

Réception de l'inscription provisoire

« Le jeudi 23 août 2012, nous avons reçu l'inscription provisoire pour l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours qui avait été signée la veille. Vous pouvez imaginer notre sentiment comment nous avions ressenti. Six ans durant, l'Église avait échoué dans ses tentatives d'inscription. Quand nous étions partis d'Afrique du Sud, nous espérions que nous ferions des progrès. C'était tout ce que nous espérions. Nous n'avions jamais pensé qu'il aurait été possible d'obtenir l'inscription provisoire lors d'un simple voyage. Nous étions profondément reconnaissants qu'un Père Céleste aimant avait bien l'amabilité de nous fournir un moyen afin que nous soyons en mesure de faire ce que nous avions fait. Dieu est sûrement dans l'œuvre ! » ■

Accomplissement des paroles d'un prophète

« Bénis tous tes serviteurs qui travailleront dans ce pays. Bénis les missionnaires ... qui prêcheront et enseigneront à propos de ton fils, Jésus-Christ. » (Prière de consécration du Malawi, offerte le 25 octobre 2011 par Russell M. Nelson, des Douze Apôtres)

Par Bruce et Vonda Louthan, département de la communication en Zambie

« Nous avons un problème ici. » Mikele Padovitch entendit la voix anxieuse du frère Stewart faire rapport au téléphone. « Nous ne pouvons pas traverser la frontière ; ils ne permettront pas au frère Katomb de la République Démocratique du Congo (RDC) de traverser avec le visa qu'il a. »

Cinq missionnaires, avec des documents préparés pour la traversée de la frontière, avaient pris le bus de la Zambie vers le Malawi à 5 heures du matin. Il était maintenant 5 heures du soir. Padovitch, président de la mission de Lusaka en Zambie, avait instruit les missionnaires de descendre du bus et rester ensemble. Il les rappellerait avant le départ du bus prévu dans 15 minutes.

Le président Padovitch essaya sans succès de faire des arrangements alternatifs pour les missionnaires. Puis le frère Mantchichi appela, « Président, il y a un homme ici qui aimerait vous parler. » D'une voix inoubliable, résonnante, l'appelant dit, « Président, je suis un ami. J'obtiens un visa pour votre missionnaire, et ils seront en mesure de partir. » Il dit qu'il rappellerait et raccrocha.

Peu de temps après, le frère Stewart appela, « Voici le même

homme qui veut vous parler encore. » L'homme dit : « Ne vous inquiétez pas ; votre missionnaire a son visa et il peut traverser la frontière maintenant. » Le président Padovitch, voyant le temps, demanda, « Mais, est-ce que le bus n'est pas déjà parti ? » Le gentil étranger répondit : « Non, j'ai gardé le bus ; les missionnaires seront en mesure de voyager à bord. » Le président Padovitch dit : « C'est fantastique ! Que le Seigneur vous bénisse ! » L'étranger répondit avec assurance : « Il me bénit. »

Sur le chemin de retour vers le bus, les missionnaires demandèrent à l'homme pourquoi il était si gentil. « Je n'étais pas supposé être ici, mais mon bus m'a laissé ici et je ne savais pas pourquoi. Puis je vous ai vus, vous les missionnaires de l'Église des Saints

des Derniers Jours. J'ai toujours respecté les membres de votre Église et quand j'ai vu que vous étiez en difficulté, je ne pouvais pas hésiter d'aider. Si vous avez n'importe quel problème, donnez-moi juste un coup de fil. » Cet homme fortuitement présent à un lointain passage frontalier était « un représentant politique de haut niveau avec une grande influence ».

Le président Padovitch a fortement ressenti le transfert de ces cinq jeunes missionnaires à Lilongwe, au Malawi où plusieurs membres parlent peu d'anglais. On avait besoin de plus des missionnaires parlant le Chichewa là-bas. Le frère Mantchichi, originaire de Malawi et parlant le Chichewa, avait enseigné la langue à son ancien compagnon, le frère Stewart, et au frère Katomb.

Depuis l'arrivée de ces missionnaires en juillet, l'Église est entrain de grandir rapidement à Lilongwe au Malawi. Comme mentionné dans la prière de consécration du Malawi, le Seigneur a honoré son engagement de bénir ses serviteurs, les missionnaires, allant servir au Malawi. ■

Les missionnaires au passage frontalier du Malawi : (de gauche à droite) frère Tsunda, frère Stewart, frère Chikenge, frère Katomb, frère Mantchichi.



FRÈRE ET SŒUR LOUTHAN

Les membres de l'Église aident dans une campagne de vaccination contre la rougeole en Zambie

Par Bruce et Vonda Louthan

Plus de six millions d'enfants zambiens ont été vaccinés contre la rougeole dans un peu plus d'une semaine – un accomplissement spectaculaire. Les membres de l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours ont offert bénévolement 7,600 heures dans des cliniques de vaccination pendant la campagne contre la rougeole.

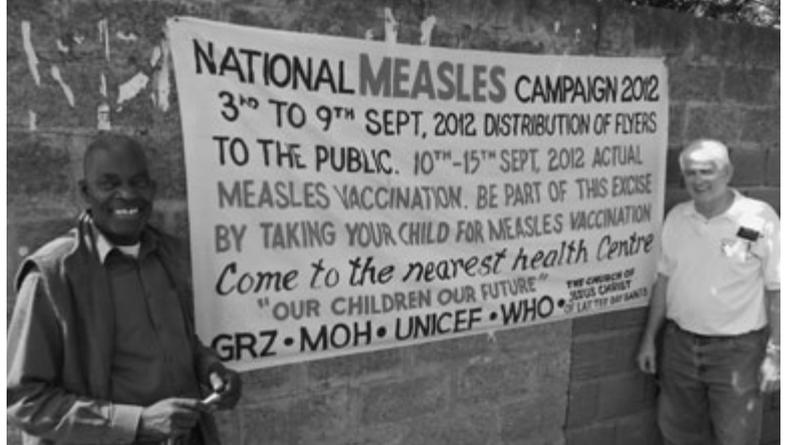
Approximativement 90% d'enfants âgés de six mois à 15 ans ont été vaccinés pendant la semaine du 15 septembre- Juste un peu moins de la moitié de la population zambienne. Le président de branche Liyalii a dit que l'effort valait la peine parce que la rougeole leur fait peur ... elle tue leurs enfants.

Dans une clinique, un épisode comique s'était produit quand un garçon de 2 ans pleura après sa vaccination. Mary Harvey, une missionnaire d'âge mûr, le consola dans ses bras jusqu'à ce qu'il était consolé et se calma. Après qu'il ait fini de sangloter, il leva les yeux vers la sœur Harvey et réalisa avec surprise qu'elle n'était pas sa mère ! Alors le bébé pleura encore plus fort.

Une parade et d'autres festivités illustrèrent « le lancement » de la campagne de vaccination. Le coût estimé de l'initiative de lutte contre la rougeole était de 10 millions de dollars américains.

L'Église assista avec l'impression et la distribution de plus de 10,000 prospectus faisant la publicité de la campagne de rougeole. Pendant six jours, 370 membres de l'Église offrirent bénévolement 7,600 heures dans les cliniques les plus surchargées. Les présidents des branches organisèrent le déjeuner devant être distribué aux gens travaillant dans les cliniques situés dans les environs de leurs branches.

La planification de la grande campagne de rougeole a commencé en février sous la direction du Ministère Zambien du Développement Communautaire, l'équipe de mobilisation sociale



Le président Liyalii, Branche de Lilanda, et Bruce Louthan à côté d'une bannière de campagne de vaccination contre la rougeole.



Les fanfares et majorettes concluent le défilé lors du lancement de la campagne de vaccination contre la rougeole.



pour la santé maternelle et infantile (SOC MOB Team). L'UNICEF (Fond des Nations Unies pour l'Enfance), le Lions Club, le Centre pour la Recherche des Maladies Infectieuses en Zambie (CIDRZ), OMS (Organisation Mondiale de la Santé), 8 à 11 ONG's (organisations non gouvernementales) participèrent tout comme l'Église et deux ministères du gouvernement. ■

Le bénévolé Mains Serviables tient un enfant qui reçoit la vaccination contre la rougeole.

Lorsque la loi et la foi riment

Par **Mbidi Ilunga, directeur de la communication dans la mission de Lubumbashi en République Démocratique du Congo**

Kadima Mutombo est notaire de la ville de Mbuji-Mayi, une ville de 1,680,991 d'habitants, où il sert aussi le Seigneur en tant que président de district.

En République Démocratique du Congo, un notaire est un officier public intervenant dans l'ensemble des domaines du droit. Nommé par le ministre de la justice, le notaire possède de véritables prérogatives de puissance publique qu'il reçoit de l'Etat. Les décisions officielles du notaire sont prises au nom de, et appuyées par l'Etat.

Le président Mutombo a dit : « C'est difficile d'exercer mon métier lorsqu'on n'a pas les principes corrects comme ceux que l'Église nous apprend. »

Parlant de son métier, le président Mutombo dit : « En tant que notaire de la ville, j'ai l'occasion de siéger avec les personnalités de la ville de Mbuji-Mayi et donner mon point de vue chaque fois que cela est nécessaire. »

Former les officiers de police judiciaire

Il a ensuite dit : « Le Centre Interdisciplinaire d'Études Permanentes, Université Ouverte m'a chargé de former les officiers de police judiciaire (OPJ) à compétence générale dans la ville de Mbuji-Mayi et ses environs. Pendant cette formation, j'ai eu souvent l'occasion de parler de l'honnêteté des Saints des Derniers Jours comme modèle pour les futurs OPJ qui doivent être équitables dans leur façon de juger les infractions qui leur seront soumises. »

Avant la fin de ces formations, ces OPJ ne manquent pas de recevoir un numéro de *Liahona*. Il y en a parmi eux qui sont devenus membres de l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours. Beaucoup de personnes non membres de l'Église respectent le président Kadima ainsi que les principes qui gouvernent sa vie et pensent qu'il est un exemple à suivre dans ce qu'il fait.

Les membres de l'Église qui doivent se rendre au temple à Johannesburg, en Afrique du Sud passent souvent par le notariat pour les autorisations

parentales et maritales qu'ils obtiennent sans trop de peine grâce à la facilité procurée par la présence de l'un des leurs.

Kadima Mutombo est père de 12 enfants qui sont tous membres de l'Église. Quatre de ses enfants ont servi une mission à plein temps honorable, et d'autres se préparent pour en accomplir une.

L'histoire de la conversion du frère Mutombo à l'Église

Parlant de sa vie avant d'être membre de l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, le président Mutombo a déclaré : « J'ai fréquenté plusieurs églises... A un certain moment ma santé fût menacée... Cela me poussa à réfléchir sérieusement sur ma religion, my profession et mon avenir... »

« Je ne jouais plus efficacement mon rôle de père suite à mon absence au sein de la famille à laquelle je manquais. C'est ainsi qu'un jour mes enfants qui me parlaient de leur religion m'invitèrent à l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours où l'organisation et les enseignements ne tardèrent pas à toucher mon cœur. C'était vraiment l'Église que je cherchais ! »

« Maintenant j'ai du temps pour ma famille et grâce à la soirée familiale, j'arrive à résoudre, sans trop de difficulté, des problèmes qui surgissent. En effet, la plupart [des problèmes] sont prévenus plutôt que de les résoudre. » ■



Kadima Mutombo, à l'extrême gauche, et sœur Mutombo, à l'extrême droite, devant l'Église avec huit de leurs enfants.



Frère et sœur Mutombo dans leur foyer.